

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 16
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 08/04/2023
Date d'affichage : 14/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le treize avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Étaient absents non excusés : M. Philippe AMPOULIE, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

OBJET : Décision modificative n°01 : Budget Commune

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses:

- Compte 023 (virement à la section d'investissement) : 58 900 euros
- Compte 615221 (entretien, réparation bâtiments publics) : 17 093 euros
- Compte 65748 (subvention fonctionnement autres personnes droit privé) : 500 euros

Recettes :

- Compte 741121 (dotation de solidarité) : 30 000 euros
- Compte 74832 (compensation CVAE) : 46 493 euros

Section d'investissement

Dépenses :

- Compte 2152 (opération d'équipement n°125 : travaux rue des Métiers) : 1 900 euros
- Compte 2157 (opération n°165 : balayeuse) : 57 000 euros

Recettes :

- Compte 021 (virement de la section de fonctionnement) : 58 900 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (par 16 Voix Pour) approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 14/04/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Delphine HUBLIN-PARIS.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

